

Ouverture du Conseil Municipal : 19h00

- Vérification des présences

- Vérification du quorum :

Présents : 18 - 19 à partir de 19h11- 20 à partir de 19h14 - 19 à partir de 20h13 (Point 4)
Absents : 05 - 04 à partir de 19h11 - 03 à partir de 19h14
Pouvoirs : 04 - 05 à partir de 20h13 (Point 4)
Votants : 22 puis 23 à partir de 19h11 puis 24 à partir de 19h14

M. MASSON donne pouvoir à MME VIGNON
MME COLLET donne pouvoir à M. BABAD
MME GRECO-BOYER donne pouvoir à M. GONALONS à partir de 20h13 (Point 4)
Mme STOUFF donne pouvoir à M. LARDENOIS
M. GOUDARD donne pouvoir à M. MARPAUX

Absents excusés

Mmes MARION et REBEYREN et M. COLIN

- **Secrétaire de séance (dans l'ordre du tableau) :** Mme Cécile BAUDOUX

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

I - Informations diverses

II - Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2023

III - Compte-rendu des décisions prises conformément à l'article L.2122-22 du CGCT (délégations du conseil municipal au maire)

IV - Délibérations

- Signature d'un contrat de mixité sociale entre la commune de Reyrieux, la Préfecture, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) et l'Établissement Public Foncier de l'Ain
- Décision modificative n° 1 au budget principal
- Adoption du référentiel M57 au 1^{er} janvier 2024 et de l'expérimentation du compte financier unique sur les comptes 2024
- Convention relative à la gestion ultérieure du giratoire d'accès au collège de Saint-Didier-de-Formans entre les communes de Saint-Didier-de-Formans, Trévoux et Reyrieux, la communauté de communes Dombes Saône Vallée et le Département de l'Ain
- Bail portant mise à disposition d'un terrain entre la commune de Reyrieux et la société TOTEM - Implantation antenne - Renouvellement
- Création emploi fonctionnel de DGS - Régularisation
- Règlement intérieur de la bibliothèque - Adoption
- Convention d'accompagnement au déploiement d'un réseau de vidéoprotection - Commune de Reyrieux et SIEA
- Approbation du tableau des voiries communales
- Acquisition de la parcelle ZL 509 - Allée des Coquelicots
- Acquisition des parcelles AM 827 et 829 - Grande Rue
- Aliénation des parcelles AM 826 et 833 (Allée de la Talanconne) au profit de la société GESIM
- Acquisition de la parcelle AN 844 - Chemin du Sertelon
- Acquisition d'une partie de la parcelle AN 149 - Route de Trévoux

I - Informations diverses et remerciements

- Recours OPAC

La délibération du 27 juin dernier ayant résilié le traité de concession a fait l'objet d'un recours gracieux de la part de l'OPAC nous demandant sans aucun fondement juridique de retirer cette décision. La commune a accusé réception. L'OPAC dispose de deux mois pour saisir le juge administratif. Aucune conséquence à ce stade pour la suite.

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 19 Septembre 2023**

- Liquidation de l'association de gestion de restauration scolaire

Remerciements à l'association, à ses membres et à ses personnels (qui travaillent désormais en mairie) qui ont reversé la somme de 91 000 € à la mairie suite à la liquidation de l'association. Cela permet en outre de ne pas augmenter le tarif du repas à la cantine dans une période où tout augmente.

- Point rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est déroulée sans difficulté dans les deux écoles.

A l'école maternelle, une 7^{ème} classe a ouvert. L'effectif est de 188 élèves.

Une nouvelle directrice a pris ses fonctions.

Les enseignants, élèves et personnels ont pu découvrir les nouveaux aménagements de la cour plus arborée et plus végétalisée avec des espaces de jeux sécurisés, plus propres et un coin jardin repensé.

A l'école élémentaire, maintien des effectifs avec 318 élèves répartis dans 12 classes. La classe ULIS accueille cette année 12 élèves.

Les travaux d'extension se poursuivront aux vacances de Toussaint et de Noël, l'entreprise ayant pris du retard.

- Point Saônibus

Depuis la rentrée, de nombreux lycéens et utilisateurs sont privés de la ligne régulière du Saônibus qui s'arrêtait route du stade et au collège.

La CCDSV a en effet restructuré le réseau et supprimé les arrêts au centre de Reyrieux que les scolaires empruntaient. Le réseau Saônibus est financé par les entreprises depuis sa création. Les scolaires étaient admis mais devaient normalement prendre les transports scolaires. La CC a donc souhaité revenir aux fondements originels du réseau, ce qui lèse considérablement les Talançonnais. Les élus communautaires ont participé aux réunions de restructuration du réseau qui concerne toute la CC. Or, il n'a jamais été mentionné la suppression des arrêts à Reyrieux et leurs impacts. J'ai fait remonter mon désaccord aux services et proposer de fusionner les systèmes de transports (scolaires et autres). Mme le Maire espère pouvoir modifier le système actuellement en place.

19h11 : Arrivée de Mme VALLIN - Changement dans le quorum 19 présents, 4 absents, 4 pouvoirs)

- Accueil des nouveaux arrivants

Il aura lieu le samedi 7 octobre à 11h dans la salle du conseil. Merci aux élus d'être présents à 10h45 pour que chacun puisse prendre son badge de façon à être identifié.

- Gym Trévoux

Le CM avait accordé une aide exceptionnelle à l'équipe de gym acrobatique pour financer la préparation aux championnats d'Europe et du Monde. Aux internationaux de gym qui se sont déroulés la semaine dernière, l'équipe est arrivée 3^{ème}. Félicitations à elles et renouvellement de nos encouragements pour les championnats d'Europe qui se dérouleront en Bulgarie pendant les vacances de Toussaint.

- Vidéo protection

Les travaux d'installation de la vidéo protection ont débuté le 11 septembre dernier. Ils se poursuivront jusqu'en décembre. Le système sera opérationnel à ce moment-là. La population sera naturellement informée dès le début de la mise en route.

- Fibre

Mme le Maire a le plaisir d'annoncer que les travaux sont terminés et que la commune sera fibrée le 4 décembre prochain (hormis un secteur 1 qui aura un petit mois de retard). Les habitants devraient être démarchés dans cette perspective par différents opérateurs dans les semaines à venir.

Une réunion publique sera organisée le mardi 28 novembre à 18h30 au Galet pour tous les détails.

19h14 : Arrivée de M. RUIZ - Changement dans le quorum (20 présents, 3 absents, 4 pouvoirs)

II - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 26 juin 2023

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 24

III - Décisions prises conformément à l'article L. 2122-22 du CGCT (délégations du Conseil Municipal au maire)

➤ Achat et renouvellement de concession et place de columbarium

Par délibération en date du 22 juin 2020, Madame le Maire a reçu délégation pour prendre toute décision concernant la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

Aucune concession n'a été délivrée sur la période

➤ Présentation des devis et marchés signés par Mme le Maire

Par délibération en date du 22 juin 2020, Madame le Maire a reçu délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans la limite du seuil des marchés à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Mme le Maire a procédé à la présentation des devis signés.

➤ Marchés publics - Attribution du marché portant travaux de mise en œuvre et maintenance d'un dispositif de vidéoprotection - Lots n° 1 et n° 2 - Choix des attributaires

Pour le marché à bon de commande de travaux de mise en œuvre et de maintenance d'un dispositif de vidéoprotection, le marché a été attribué à la SOBECA pour le lot n° 1 génie civil le 10 juillet 2023 et à la société INFRACITY pour le lot n° 2 câblages, équipement de vidéoprotection, réseaux et maintenance le 10 juillet 2023.

➤ Marchés publics - Marché pour la réfection de la cour de l'école maternelle - Acceptation de sous-traitants

Pour le marché de réfection de la cour de l'école maternelle, les sous-traitants suivants ont été acceptés :

- Lot 2 - revêtement qualitatifs - mobilier - jeux - espaces verts, de la société PARCS ET SPORTS envers la société ESPACS (26 - Hauterives) pour un montant de 11 555,50 € HT.
- Lot 2 - revêtement qualitatifs - mobilier - jeux - espaces verts, de la société PARCS ET SPORTS envers la société Paysage 2000 (Civrieux d'Azergues) pour un montant de 12 458 €.

IV - Délibérations

01 - Signature d'un contrat de mixité sociale entre la commune de Reyrieux, la Préfecture, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) et l'Établissement Public Foncier de l'Ain

CONTRE	: 1 (M. DEMAISON)
ABSTENTION	: 1 (M. MASSON)
POUR	: 22

02 - Décision modificative n° 1 au budget principal

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 24

03 - Adoption du référentiel M57 au 1er janvier 2024 et de l'expérimentation du compte financier unique sur les comptes 2024

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 24

20h13 : Départ de Mme GRECO-BOYER - Changement dans le quorum (19 présents, 3 absents, 5 pouvoirs)

04 - Convention relative à la gestion ultérieure du giratoire d'accès au collège de Saint-Didier-de-Formans entre les communes de Saint-Didier-de-Formans, Trévoux et Reyrieux, la communauté de communes Dombes Saône Vallée et le Département de l'Ain

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 24

05 - Bail portant mise à disposition d'un terrain entre la commune de Reyrieux et la société TOTEM - Implantation antenne - Renouvellement

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 24

06 - Création emploi fonctionnel de DGS - Régularisation

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 24

07 - Règlement intérieur de la bibliothèque - Adoption

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 24

08 - Convention d'accompagnement au déploiement d'un réseau de vidéoprotection - Commune de Reyrieux et SIEA

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 24

09 - Approbation du tableau des voiries communales

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 24

10 - Acquisition de la parcelle ZL 509 - Allée des Coquelicots

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 23 - Mme COLLET ne participe ni au vote ni au débat

11 - Acquisition des parcelles AM 827 et 829 - Grande Rue

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 24

12 - Aliénation des parcelles AM 826 et 833 (Allée de la Talanconne) au profit de la société GESIM

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 24

13 - Acquisition de la parcelle AN 844 - Chemin du Sertelon

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 24

14 - -Acquisition d'une partie de la parcelle AN 149 - Route de Trévoux

CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0
POUR	: 24

IV - QUESTIONS / INFORMATIONS A DONNER PAR LES CONSEILLERS

Une salle des élus est à disposition des conseillers, des casiers individuels sont mis en place. Cette salle est disponible aux horaires de la Mairie, en dehors de ces horaires l'accès à cette salle sera à demander. Pour votre information, l'ancienne table du conseil a été entièrement rénovée et installée dans cette salle.

Suite à une interrogation de M. LARDENOIS sur le conseil municipal d'enfants (CME), Mme le Maire indique qu'une saison 2 va être relancée. Ceci débutera par un accueil en Mairie des enfants des classes de CE2 et de CM1 le 21 septembre matin et le 22 septembre après-midi, puis par l'élection de 3 binômes d'enfants le 20 octobre prochain.

Dans ce cadre, le prochain conseil municipal qui se déroulera le mardi 7 novembre en Mairie, verra son horaire décalé afin de permettre l'installation du CME avec les nouveaux binômes élus.

Séance clôturée à 20h50.

Vu par Nous, Carole BONTEMPS-HESDIN, Maire de la commune de REYRIEUX (Ain),

